

ACCORD DE PARTENARIAT COMMERCIAL
Entre les parties

Enseigne* :

Adresse complète* :

.....

Code Postal* : Ville* :

Téléphone* :

Email (Public)* :

Site web* :

* Ces informations seront utilisées sur le site Internet

Le site « VIP Shopper » représenté par Gaël CLAMENS

1 Rue Sébastien de Bouard – 17100 Saintes

Tél : 06.34.87.23.44 –

Mail : contact@vip-shopper.fr

VIP Shopper - RCS Saintes
- N° SIRET : 789 452 992

Régie publicitaire : vip-shopper.fr

Contact Commercial : Gaël CLAMENS

Téléphone Commercial : 06.34.87.23.44

OBJET DE L'ACCORD :

- Le prestataire reconnaît avoir pris connaissance et accepter les Conditions Générales de VIP Shopper ainsi que les conditions particulières présentes sur ce document.
- Le prestataire s'engage à appliquer l'offre promotionnelle aux abonnés VIP Shopper (via la VIP App' ou le VIP PASS) en cours de validité, et ceux sans autre condition que celles exposées plus bas lors de la signature du document.
- Le prestataire s'engage à prévenir le personnel de l'offre ci-après

- L'offre promotionnelle proposée est soumise pour une durée d'1 an automatiquement renouvelable. Afin de la modifier, de la supprimer, ou de soumettre une nouvelle offre, merci de nous contacter par courrier ou mail à l'adresse ci-dessus.
- Le prestataire certifie que les photos fournies sont libres de droits, et autorise VIP Shopper à utiliser les éléments (textes et photos) qu'il lui fournit pour des publications sur le site Internet ou sur autres supports de communications utilisés par VIP Shopper

CONDITIONS PARTICULIERES

Offre Equivalente ou supérieure à 15% = référencement Gratuit sur nos supports

Offre Inférieure à 15% = facturation de 199€/an

OFFRE PROPOSEE :

.....

.....

PHOTOS : (Merci de fournir votre logo ainsi que 3 images libres de diffusion de vos activités dans les 3 jours)

DESCRIPTION DE VOTRE ACTIVITE :

.....

.....

.....

.....

Horaires d'ouverture :

.....

.....

APPLICATION DE L'OFFRE :



Offre réservée aux abonnés
VIP Shopper

REPRESENTATION DE L'ENSEIGNE :

Prénom : Nom :

Téléphone : Mob :

Email :

Ces informations ne seront utilisées que pour la correspondance et en aucun cas communiquées sur le site Internet ou à un tiers.

Fait à : le

VIP Shopper

Le prestataire

Cachet et signature précédés de
La mention « lu et approuvé »



Dépôt d'offre(s) promotionnelle(s) :

Le dépôt d'offre promotionnelle est Gratuit si l'offre proposée, par le dit partenaire, est équivalente ou supérieure à 15%, vous pouvez soumettre autant d'offres que vous le souhaitez.

Si toutefois vous souhaitez apparaître en tant que partenaire et proposer une offre inférieure à 15%, le référencement sur nos supports vous sera facturé 199€/an.

Si l'offre d'un professionnel est acceptée. Son intégration se fait généralement sous huitaine, VIP Shopper ne s'engage toutefois aucunement en terme de délai et ne pourra être tenu responsable de délais supplémentaires avant la parution de votre offre.

VIP Shopper se réserve le droit d'accepter ou non les offres soumises. Nous pourrions alors vous tenir informé de notre décision.

En déposant une offre sur VIP Shopper, vous vous engagez à être décisionnaire de l'entreprise, ou mandaté par le gérant ou dirigeant.

Application des avantages VIP

Le partenaire ayant soumis une offre s'engage à appliquer le tarif promotionnel consenti à tous les abonnés VIP Shopper, porteur d'un compte Abonné Actif sur l'application mobile ou porteur d'une carte VIP PASS valide.

Le partenaire devra informer l'ensemble de son personnel des offres VIP Shopper proposées afin de les préparer à accueillir les clients détenteurs d'un compte abonné VIP Shopper.

VIP Shopper édite plusieurs types de cartes dont la forme et la couleur sont amenés à changer chaque année ou sur demande pour un client, une entreprise, une collectivité, le professionnel partenaire de VIP Shopper s'engage à se tenir informé auprès de VIP Shopper des différents supports abonnés en circulation afin d'appliquer les réductions consenties à tous les clients détenteurs d'un des dits VIP PASS ou VIP App' de l'année en cours. Le professionnel partenaire s'engage également à prévenir l'intégralité de son personnel des accords en vigueur et des différents comptes utilisables.

Le partenaire est seul responsable de l'application des conditions engagées avec VIP Shopper, qui ont été entendues conjointement, VIP Shopper ne pourra en aucun cas être tenu responsable en cas de non application de l'offre promotionnelle contractée par le professionnel partenaire.

Les clients sont invités à nous tenir informé par email afin que nous puissions vérifier la cause de ce refus ou de cette simple erreur du partenaire ou d'un de ses subal-. En cas de non application des avantages aux abonnés, VIP Shopper pourra être amené à supprimer toutes les fiches et pages du partenaire en cas de problèmes avérés.

En cas de plainte pour prestation de mauvaise qualité, VIP Shopper pourra être amené à supprimer toutes les fiches et pages du partenaire.

Les offres et partenaires présents sur le site présentent les offres promotionnelles actuelles, elles peuvent être amené à être supprimées, renouvelées ou non.

VALIDITE DES OFFRES

Les offres présentes sur le site sont celles proposées par les professionnels à VIP Shopper. VIP Shopper ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable d'une éventuelle non application de l'avantage et ce quel qu'en soit la cause (oubli du personnel, fermeture de l'établissement, etc.). Les offres soumises à VIP Shopper le sont pour une durée d'un an automatiquement renouvelable à terme. Afin de modifier ou supprimer toute offre, le partenaire devra informer VIP Shopper de sa volonté par email et courrier.

Le partenaire s'engage à informer nos services de la fermeture de son établissement ou en cas de problème dans l'application d'une réduction a contact@vip-shopper.fr

Les goodies (produits dérivés) de VIP Shopper (vêtements, porte-clés, etc.) ne donnent pas accès aux réductions présentes sur le site www.vip-shopper.fr, l'application mobile, les réseaux sociaux ou brochures, seuls les VIP Pass ou comptes abonnés en cours de validité sont valable pour donner accès aux offres partenaires.

Création de Pass' à la demande

Les entreprises ou collectivités peuvent demander la création personnalisée de VIP PASS en série limitée pour l'usage de leur membre par commande groupée ou pour la revente. VIP Shopper prendra alors en charge la création de la dite carte, le client commandeur de la carte personnalisée s'engage à vérifier tout éventuels droits restrictifs, droits de propriétés d'utilisation des termes et images qu'il souhaite voir figurer sur son VIP Pass' personnalisé avant d'en soumettre l'intégration sur le VIP Pass'.

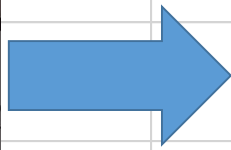
Les VIP Pass personnalisés ont, par défaut, une durée de validité d'une année.

VIP Shopper ! Que Donne Droit à Quoi ?

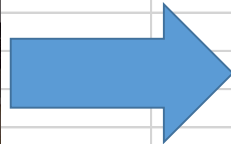
VIP APP' (Version Application Mobile)



Prix : 29€ /an



Contrôle obligatoire du compte : **Nom, Prénom, Photo, Mention "Abonné 2020 Eligible aux offres partenaires, Date de validité de l'abonnement**



Donne accès : **Toutes** les offres partenaires VIP Shopper

VIP PASS (Version Carte)



Donne accès à **Toutes** les offres partenaires VIP Shopper **pendant 1 an**



Donne accès aux **offres partenaires** VIP Shopper **du secteur géographique de la carte pendant 1 an** (Bien contrôler la ville au recto)



Donne accès à **Toutes** les offres partenaires VIP Shopper **pendant 1 mois**



Points de contrôle obligatoire des VIP PASS : **Nom, Prénom, Date de validité et Photo**